

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

#### **CITY CARS**

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

# CITY CARS S.A.

## BILAN

Arrêté au 31 décembre 2024

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31 déc. 24	31 déc. 23
<b>Actifs non courants</b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	856 167	654 770
Moins : amortissements		(656 504)	(650 558)
		<b>199 663</b>	<b>4 212</b>
Immobilisations corporelles	A - 2	22 001 980	21 559 353
Moins : amortissements		(9 096 043)	(7 961 927)
		<b>12 905 937</b>	<b>13 597 426</b>
Immobilisations financières	A - 3	39 107 526	35 590 628
Moins : provisions		-	-
		<b>39 107 526</b>	<b>35 590 628</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>52 213 126</b>	<b>49 192 266</b>
Autres actifs non courants		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>52 213 126</b>	<b>49 192 266</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	A - 4	102 092 300	112 903 881
Moins : provisions		(15 071)	(29 069)
		<b>102 077 229</b>	<b>112 874 812</b>
Clients	A - 5	30 025 106	15 959 950
Moins : provisions		(455 276)	(311 650)
		<b>29 569 830</b>	<b>15 648 300</b>
Autres actifs courants	A - 6	1 733 157	1 644 383
Placements et autres actifs financiers	A - 7	74 337 424	68 751 321
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	2 550 138	1 683 648
<b>Total des actifs courants</b>		<b>210 267 778</b>	<b>200 602 464</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>262 480 904</b>	<b>249 794 730</b>

**CITY CARS S.A.**

**BILAN**

**Arrêté au 31 décembre 2024**

*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31 déc. 24</b>	<b>31 déc. 23</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	<b>CP - 1</b>	18 000 000	18 000 000
Réserves	<b>CP - 2</b>	17 800 000	14 800 000
Autres capitaux propres	<b>CP - 3</b>	108 551	108 551
Résultats reportés	<b>CP - 4</b>	25 716 195	21 097 705
<b><i>Total capitaux propres avant résultat</i></b>		<b><i>61 624 746</i></b>	<b><i>54 006 256</i></b>
Résultat de l'exercice		27 874 059	30 118 490
<b>Total capitaux propres avant affectation du résultat</b>		<b>89 498 805</b>	<b>84 124 746</b>
<b>Passifs</b>			
<b><i>Passifs non courants</i></b>			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	<b>P - 1</b>	1 567 007	1 273 511
<b><i>Total des passifs non courants</i></b>		<b><i>1 567 007</i></b>	<b><i>1 273 511</i></b>
<b><i>Passifs courants</i></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>P - 2</b>	159 407 616	153 504 934
Autres passifs courants	<b>P - 3</b>	9 958 983	10 891 539
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>P - 4</b>	2 048 493	-
<b><i>Total des passifs courants</i></b>		<b><i>171 415 092</i></b>	<b><i>164 396 473</i></b>
<b>Total des passifs</b>		<b>172 982 099</b>	<b>165 669 984</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>262 480 904</b>	<b>249 794 730</b>

**CITY CARS S.A.**

**ÉTAT DE RÉSULTAT - MODÈLE AUTORISÉ**

**Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024**

*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

	Notes	Exercice clos le 31 déc. 24	31 déc. 23
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	R - 1	364 236 860	360 758 154
Autres produits d'exploitation	R - 2	374 926	344 137
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>364 611 786</b>	<b>361 102 291</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises consommées	R - 3	(311 301 668)	(307 573 233)
Charges de personnel	R - 4	(4 618 170)	(4 187 654)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	(1 557 053)	(1 733 195)
Autres charges d'exploitation	R - 6	(9 422 959)	(7 808 414)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(326 899 850)</b>	<b>(321 302 496)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>37 711 936</b>	<b>39 799 795</b>
Charges financières nettes	R - 7	(3 711 368)	(1 479 418)
Produits des placements	R - 8	8 613 133	7 489 284
Autres gains ordinaires	R - 9	64 656	679 708
Autres pertes ordinaires	R - 10	(352 285)	(269 270)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>42 326 072</b>	<b>46 220 099</b>
Impôts sur les bénéfices	R - 11	(14 452 013)	(16 101 609)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>27 874 059</b>	<b>30 118 490</b>
Éléments extraordinaires		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>27 874 059</b>	<b>30 118 490</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b>RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>27 874 059</b>	<b>30 118 490</b>

**CITY CARS S.A.**

**ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE - MODÈLE AUTORISÉ**

**Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024**

*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

	Notes	Exercice clos le	
		31 déc. 24	31 déc. 23
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		<b>27 874 059</b>	<b>30 118 490</b>
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions		1 563 186	1 733 195
* Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		-	-
* Variations des :			
- Stocks	TR - 1	10 811 581	(41 678 547)
- Clients	TR - 2	(14 065 156)	(751 258)
- Autres actifs	TR - 3	(88 774)	(999 856)
- Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	4 960 999	19 772 969
- Intérêts courus		13 897	-
* Incidences des variations des taux de change / liquidités		(565 724)	(562 334)
* Plus-values sur cessions d'immobilisations financières		(330 500)	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>30 173 568</b>	<b>7 632 659</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corpor.		(437 453)	(1 599 963)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. incorpo.		(201 397)	(1 500)
Encaissements provenant de la cession d'immob. corpor.		-	673
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. finan.		(5 066 898)	(6 600 828)
Encaissements provenant de la cession d'immob. Financières		1 880 500	550 000
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(3 825 248)</b>	<b>(7 651 618)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		(22 496 047)	(22 469 392)
Encaissements d'emprunts		11 820 000	-
Remboursements d'emprunts		(11 820 000)	-
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Rachats d'actions propres		-	-
Ventes d'actions propres		-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(22 496 047)</b>	<b>(22 469 392)</b>
<b>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>565 724</b>	<b>562 334</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>4 417 997</b>	<b>(21 926 017)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	TR - 5	<b>69 833 648</b>	<b>91 759 665</b>
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	TR - 6	<b>74 251 645</b>	<b>69 833 648</b>

## CITY CARS S.A.

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (Les chiffres sont exprimés en Dinars Tunisiens)

#### I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société **city cars** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, faisant appel public à l'épargne et régie par le Code des Sociétés Commerciales et ses statuts.

La Société est entrée en exploitation le 07 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque sud-coréenne KIA.

La Société a pour objet, en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous véhicules de transport, de toutes pièces de rechange et, en général, de tous produits accessoires auxdits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (décision de l'AGE du 10 juin 2016).

Le capital social était de 250.000 DT lors de la création de la Société le 28 août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 DT de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 DT suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 DT décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 16 avril 2010, à 13.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 29 novembre 2012 et à 18.000.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 30 mai 2019.

Le siège social de CITY CARS S.A. est sis au 31, Rue des Usines - Z.I Kheireddine - La Goulette (par décision de l'AGE du 10 juin 2016).

#### II- UNITÉ MONÉTAIRE

Les livres comptables de la Société sont tenus en Dinar Tunisien.

#### III- OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de la couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de la Société sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce, conformément à la norme comptable NCT 15 relative aux Opérations en monnaies étrangères.

#### IV- NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de CITY CARS S.A. ont été arrêtés, au 31 décembre 2024, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

#### V- NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de réalisation des revenus ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ; et
- Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024 couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

## 1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien, aux taux suivants :

• Constructions en dur	5%
• Constructions légères	10%
• Matériel et outillage d'exploitation	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureaux	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciels informatiques	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 DT, sont amortis intégralement au cours de l'année de leur acquisition.

## 2 - Stocks

Les stocks de la Société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La Société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la Société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechange et le coût individuel pour les véhicules neufs.

## 3 - Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock de pièces de rechange de la Société tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée pour le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 25% est pratiqué pour le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 50% est pratiqué pour le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué pour le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce.

## 4 - Provisions pour dépréciation des créances clients

La Société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour dépréciation pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable ;

- Un taux de provision de 100% est pratiqué pour les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice.

#### **5 - Comptabilisation des revenus**

Les revenus sont constitués essentiellement des ventes de véhicules neufs et de pièces de rechange ainsi que des services après-vente. Ils sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la Société et des taxes sur le chiffre d'affaires collectées pour le compte de l'État.

#### **6 - Comptabilisation des charges**

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA récupérable, en respectant la convention de rattachement des charges aux produits.

#### **7 - Comptabilisation des subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement relatives à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces actifs immobilisés, et ce, de façon proportionnelle conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 12 relative aux Subventions publiques.

#### **8 - Comptabilisation des opérations de rachat et de revente par la Société de ses propres actions**

La comptabilisation par la Société des opérations de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT02 relative aux Capitaux propres.

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au compte de capitaux propres « Autres compléments d'apport », et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit en déduction du solde du compte « Autres compléments d'apport » soit en déduction des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

### **VI- RÉGIME FISCAL**

La Société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31 décembre 2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) le 26 novembre 2013, la Société a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 07 juin 2010, et ce, jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour l'exercice 2018, la Société a été assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25% avec une imposition supplémentaire de 1%, au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi de finances 2018.

À partir de l'exercice 2019, le taux de l'impôt sur les sociétés est passé à 35% (loi de finances 2019) pour tout le secteur des concessionnaires automobiles majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2% relative à la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020). Ce taux de 2% a été rehaussé à 4%, à partir de l'exercice 2022, en application des dispositions de la loi de finances 2023.

Ainsi, le taux cumulé des impôts sur le résultat est de 39% pour l'exercice 2024.

## VII- NOTE RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

### A-1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2024, les immobilisations incorporelles ont atteint 199 663 DT (en valeur nette). Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 23
Logiciels Informatiques	675 402	654 770
Logiciels Informatiques en cours	180 765	-
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>856 167</b>	<b>654 770</b>
Amortissements Logiciels Informatiques	(656 504)	(650 558)
<b>TOTAL NET EN DT</b>	<b>199 663</b>	<b>4 212</b>

### A-2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2024, les immobilisations corporelles s'élèvent à 22 001 980 DT (en valeur brute) et se décomposent comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 23
Terrains	5 987 852	5 987 852
Constructions en dur	7 430 887	7 430 887
Constructions légères	746 342	746 342
Matériel et outillage 15%	957 419	813 193
Matériel et outillage 10%	124 413	124 413
Agén., aménagements et installations générales - Tunis	313 609	292 752
Agén., aménagements et installations générales - Le Kram	1 367 093	1 184 289
Matériel de transport de personnes	2 239 635	2 239 635
Matériel de transport de biens	81 420	81 420
Mobilier et matériel de bureaux	521 829	497 212
Matériel informatique	715 658	686 544
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
Agén., aménagements et installations générales - en cours	41 009	-
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>22 001 980</b>	<b>21 559 353</b>

Les amortissements cumulés de ces immobilisations totalisent 9 096 043 DT, au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 23
Amort. Matériel et outillage 15%	722 578	684 494
Amort. Matériel et outillage 10%	107 824	95 383
Amort. Constructions en dur	3 220 051	2 848 507
Amort. Constructions légères	646 830	572 196
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Tunis	257 980	249 186
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	531 250	403 328
Amort. Matériel de transport de personnes	1 365 961	1 067 256
Amort. Matériel de transport de biens	48 499	32 215
Amort. Mobilier et matériel de bureaux	467 751	437 413
Amort. Matériel informatique	624 975	543 345
Amort. Constructions sur sol d'autrui	1 102 344	1 028 604
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>9 096 043</b>	<b>7 961 927</b>

Au cours de l'exercice 2024, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont atteint 442 627 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et outillage 15%	144 226
Agen., aménagements et installations générales - Tunis	20 857
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	182 803
Agen., aménagements et installations générales - en cours	41 009
Mobilier et matériel de bureaux	24 618
Matériel informatique	29 114
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>442 627</b>

### **A-3 Immobilisations financières**

Au 31 décembre 2024, les immobilisations financières ont atteint 39 107 526 DT (en valeur brute). Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 23
Titres de participation (*)	38 570 226	34 503 328
Emprunt obligataire BNA 2020	-	200 000
Emprunt obligataire ATB 2020	-	250 000
Emprunt obligataire CFE TUNISIE 2023	300 000	400 000
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
Prêts au personnel (à plus d'un an)	231 200	231 200
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>39 107 526</b>	<b>35 590 628</b>
Provisions pour dépréciation	-	-
<b>TOTAL NET EN DT</b>	<b>39 107 526</b>	<b>35 590 628</b>

(\*) Le tableau des titres de participation se présente comme suit au 31 décembre 2024 :

Désignation	Nombre de titres	Valeur unitaire	Coût total	% d'intérêt
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Al Hidaya Agricole	200 000	10	2 000 000	11,11%
Green SICAR	1 200 000	10	12 000 000	92,31%
Union Internationale de Banques - UIB	1 288 611	16,352	21 070 726	3,73%
Fonds de capital-risque « CITY CARS 2020 » (géré par TAWASOL INVESTMENTS SICAR)			1 000 000	
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>			<b>38 570 226</b>	
Provisions pour dépréciation			-	
<b>TOTAL NET EN DT</b>			<b>38 570 226</b>	

#### A-4 Stocks

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des stocks a atteint 102 077 229 DT, contre 112 874 812 DT au 31 décembre 2023. Elle se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 23
Stock Véhicules neufs	39 020 556	64 187 711
Stock Véhicules neufs en transit	62 452 351	48 056 118
Stock Pièces de rechange	393 938	486 558
Stock Lubrifiants	16 531	39 002
Stock Peintures	134 576	84 709
Stock Travaux en cours	74 348	49 783
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>102 092 300</b>	<b>112 903 881</b>
Provision pour dépréciation (du stock de pièces de rechange)	-15 071	-29 069
<b>TOTAL NET EN DT</b>	<b>102 077 229</b>	<b>112 874 812</b>

#### *A-5 Clients & comptes rattachés*

Au 31 décembre 2024, le solde du compte « Clients et comptes rattachés » a atteint 29 569 830 DT (en valeur nette) et se détaille comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 24</b>	<b>31 déc. 23</b>
Clients Administrations publiques	2 207 466	3 289 723
Clients Sociétés	5 461 276	4 290 800
Clients Loueurs	1 960 084	1 493 090
Clients Particuliers	4 654 987	4 104 099
Client Sociétés du Groupe	455 922	629 650
Clients Ateliers & Magasins	673 869	754 699
Clients, Retenues de garantie	143 215	16 121
Clients, Effets à recevoir	14 012 484	1 070 118
Clients Douteux et litigieux	455 276	311 650
Clients, Chèques impayés	527	-
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>30 025 106</b>	<b>15 959 950</b>
Provisions pour dépréciation (des créances douteuses)	-455 276	-311 650
<b>TOTAL NET EN DT</b>	<b>29 569 830</b>	<b>15 648 300</b>

#### *A-6 Autres actifs courants*

Au 31 décembre 2024, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 1 733 157 DT et se détaille comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 24</b>	<b>31 déc. 23</b>
État, TVA à récupérer	64 975	19 417
État, report IS	228 995	-
État, crédit de TVA	-	681 324
Charges constatées d'avance	881 580	613 531
Produits à recevoir	265 544	29 413
Débiteurs divers	64 963	46 893
Fournisseurs, avances & acomptes	226 800	253 505
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 733 157</b>	<b>1 644 383</b>

### A-7 Placements & autres actifs financiers

Au 31 décembre 2024, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 74 337 424 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 23
Placements monétaires	73 250 000	67 650 000
Prêts à des sociétés du Groupe (*)	500 000	500 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	550 000	550 000
Intérêts courus	37 424	51 321
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>74 337 424</b>	<b>68 751 321</b>

(\*) En mars 2019, CITY CARS S.A. a conclu avec sa filiale CITY CARS GROS SARL une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2 000 000 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS SARL, au cours des exercices 2022 et 2023, s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT.

### A-8 Liquidités & équivalents de liquidités

Au 31 décembre 2024, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 2 550 138 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 23
Banques (soldes créditeurs)	2 133 285	1 133 288
Chèques à l'encaissement	170 737	531 506
Effets à l'encaissement	127 908	17 854
Effets à l'escompte	117 208	-
Caisses dépenses	1 000	1 000
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>2 550 138</b>	<b>1 683 648</b>

### CP-1 Capital social

Le capital social n'a pas connu de variation au cours de l'exercice 2024 ; il s'élève à 18 000 000 DT et s'analyse comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 23
Nombre d'actions ordinaires	18 000 000	18 000 000
Valeur nominale par action	1 DT	1 DT
<b>MONTANT DU CAPITAL EN DT</b>	<b>18 000 000</b>	<b>18 000 000</b>

### CP-2 Réserves

Au 31 décembre 2024, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 17 800 000 DT et se décompose comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 23
Réserve légale	1 800 000	1 800 000
Réserves pour réinvestissements exonérés (*)	16 000 000	13 000 000
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>17 800 000</b>	<b>14 800 000</b>

(\*) La variation à la hausse de cette rubrique s'explique par des réinvestissements exonérés réalisés en 2024 pour un montant total de 3 000 000 DT.

### **CP-3 Autres capitaux propres**

Au 31 décembre 2024, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 108 551 DT et se décompose comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 24</b>	<b>31 déc. 23</b>
Subventions d'investissement	500 000	500 000
Amortissements subventions d'investissement	(500 000)	(500 000)
Actions propres / Autres compléments d'apport	108 551	108 551
<b>TOTAL NET EN DT</b>	<b>108 551</b>	<b>108 551</b>

### **CP-4 Résultats reportés**

Au 31 décembre 2024, les résultats reportés totalisent 25 716 195 DT, contre 21 097 705 DT au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 4 618 490 DT provenant de l'affectation du résultat de l'exercice 2023 :

<b>Rubrique</b>	<b>31 déc. 24</b>	<b>31 déc. 23</b>
Bénéfices reportés (non répartis)	25 716 195	21 097 705
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>25 716 195</b>	<b>21 097 705</b>

### **P-1 Provisions**

Au 31 décembre 2024, les provisions à caractère de passif totalisent 1 567 007 DT et se ventilent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 24</b>	<b>31 déc. 23</b>
Provision pour indemnités de départ à la retraite	16 493	10 359
Provisions pour risques et charges (*)	1 550 514	1 263 152
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 567 007</b>	<b>1 273 511</b>

(\*) Les provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31 déc. 24</b>	<b>31 déc. 23</b>
Provision pour litiges	264 695	247 792
Provision pour garanties conférées aux clients	350 000	350 000
Provision pour gratuités accordées aux clients	326 952	265 360
Autres provisions pour risques et charges	608 867	400 000
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 550 514</b>	<b>1 263 152</b>

### *P-2 Fournisseurs & comptes rattachés*

Au 31 décembre 2024, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 159 407 616 DT et se détaille comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 24</b>	<b>31 déc. 23</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	12 995 653	2 802 206
Fournisseurs d'immobilisations locaux	9 237	4 063
Fournisseurs étrangers	145 997 493	149 782 580
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	405 233	916 085
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>159 407 616</b>	<b>153 504 934</b>

### *P-3 Autres passifs courants*

Au 31 décembre 2024, les autres passifs courants totalisent 9 958 983 DT et se décomposent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 24</b>	<b>31 déc. 23</b>
Provision pour congés payés	379 789	319 130
Provision pour prime exceptionnelle	645 251	534 326
État, impôts et taxes	1 490 974	2 951 111
État, IS à payer	-	1 759 475
État, CSS à payer	1 396 575	1 598 989
CNSS	319 886	279 382
Divers passifs courants	252 002	251 070
Produits constatés d'avance	713 450	938 163
Clients Particuliers, avances et acomptes	4 329 769	1 782 236
Clients Sociétés, avances et acomptes	28 440	52 940
Créditeurs divers	317 155	342 978
Actionnaires, dividendes à payer	85 692	81 739
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>9 958 983</b>	<b>10 891 539</b>

### *P-4 Concours bancaires et autres passifs financiers*

Au 31 décembre 2024, le solde de cette rubrique s'élève à 2 048 493 DT et se détaille comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>31 déc. 24</b>	<b>31 déc. 23</b>
Comptes bancaires débiteurs	2 048 493	-
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>2 048 493</b>	<b>-</b>

## VIII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT :

### R-1 Revenus

Les revenus sont passés de 360 758 154 DT en 2023 à 364 236 860 DT en 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 3 478 706 DT (*environ +1%*) et se détaillant comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 24	Exercice clos le 31 déc. 23
Ventes Véhicules neufs	325 961 916	295 637 214
Ventes Véhicules neufs populaires	21 859 372	49 931 664
Ventes Véhicules neufs en suspension des taxes	6 795 158	5 586 812
Ventes Main-d'œuvre atelier	861 644	851 464
Ventes Pièces de rechange atelier	4 687 142	4 803 767
Ventes Travaux extérieurs atelier	14 052	40 561
Vente Garantie pièces de rechange	1 315 992	1 347 871
Vente Garantie main-d'œuvre	25 974	26 158
Vente Garantie travaux extérieurs	691 675	747 537
Ventes Pièces de rechange comptoir	1 838 280	1 558 728
Ventes Petites fournitures	-	4 208
Ventes Lubrifiants	64 228	80 056
Ventes Peintures	121 427	142 114
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>364 236 860</b>	<b>360 758 154</b>

### R-2 Autres produits d'exploitation

Au cours de l'exercice 2024, les autres produits d'exploitation ont atteint 374 926 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 24	Exercice clos le 31 déc. 23
Inscriptions 4 CV	76 792	46 163
Autres produits d'exploitation	890	730
Locations d'immeubles	297 244	297 244
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>374 926</b>	<b>344 137</b>

### **R-3 Achats consommés**

Au cours de l'exercice 2024, les achats consommés ont totalisé 311 301 668 DT et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 23</b>
Variations des stocks	10 811 580	(41 678 547)
Travaux extérieurs	2 327 802	2 605 261
Achats approvisionnements consommés	281 421	307 927
Achats véhicules neufs	172 152 209	228 345 824
Achats véhicules neufs en transit	62 425 185	48 038 474
Frais accessoires d'achat	56 513 419	63 053 838
Achats accessoires VN	4 719	3 318
Achats lubrifiants	37 995	50 254
Achats peintures	97 693	93 106
Achats pièces de rechange locaux	1 427 576	1 389 729
Achats PR auprès des sociétés du groupe	5 222 069	5 364 049
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>311 301 668</b>	<b>307 573 233</b>

### **R-4 Charges de personnel**

Au cours de l'exercice 2024, les charges de personnel ont atteint 4 618 170 DT et s'analysent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 23</b>
Salaires et compléments de salaires	3 539 909	3 181 712
Charges sociales	995 646	906 601
Autres charges de personnel	15 822	43 141
Provision pour congés payés (variation)	60 659	53 310
Provision pour IDR (variation)	6 134	2 890
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>4 618 170</b>	<b>4 187 654</b>

### **R-5 Dotations aux amortissements & aux provisions**

Au cours de l'exercice 2024, les dotations aux amortissements et aux provisions (nettes) ont totalisé 1 557 053 DT et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 23</b>
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	1 140 062	1 024 845
Dotations aux provisions (nettes des reprises) (*)	416 991	708 350
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 557 053</b>	<b>1 733 195</b>

(\*) Les dotations aux provisions (nettes des reprises) se décomposent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 23</b>
<i>Provisions pour dépréciation des créances clients</i>	143 626	246 457
<i>Provisions pour risques et charges</i>	385 466	839 235
<i>Reprises sur provisions pour risques et charges</i>	(98 103)	(348 047)
<i>Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks</i>	(13 998)	(29 295)
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>416 991</b>	<b>708 350</b>

#### **R-6 Autres charges d'exploitation**

Au cours de l'exercice 2024, les autres charges d'exploitation ont totalisé 9 422 959 DT et se décomposent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 23</b>
Loyers	67 543	73 829
Entretiens & réparations	243 295	231 677
Primes d'assurance	213 589	162 276
Services extérieurs	650 309	486 565
Honoraires & commissions	1 429 412	1 411 880
Publicités, publications & relations publiques	2 118 616	2 282 777
Transports de biens, déplacements, missions & réceptions	511 661	492 901
Impôts & taxes	1 196 249	1 091 031
Frais postaux & de télécommunications	14 224	18 520
Services bancaires & assimilés	2 874 936	1 444 458
Jetons de présence	103 125	112 500
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>9 422 959</b>	<b>7 808 414</b>

#### **R-7 Charges financières nettes**

Au cours de l'exercice 2024, le solde cumulé des charges financières nettes s'élève à 3 711 368 DT et se détaille comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 23</b>
Intérêts bancaires	377 685	86 145
Intérêts sur mainlevée	29 998	29 797
Intérêts sur obligations cautionnées	476 139	-
Autres charges financières	(129)	(58)
Pertes de change	15 658	9 199
Gains de change	(6 046)	(12 449)
Intérêts des comptes courants bancaires	(166 630)	(267 654)
Intérêts sur effets escomptés	2 984 693	1 634 438
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>3 711 368</b>	<b>1 479 418</b>

### ***R-8 Produits des placements***

Au cours de l'exercice 2024, les produits des placements ont atteint 8 282 633 DT et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 23</b>
Intérêts sur placements	4 587 955	3 991 269
Produits des participations (dividendes...)	3 594 069	3 370 750
Plus-value sur cession de titres de participation	330 500	-
Intérêts sur prêts	60 053	42 377
Intérêts des comptes des sociétés du Groupe	40 556	84 888
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>8 613 133</b>	<b>7 489 284</b>

### ***R-9 Autres gains ordinaires***

Au cours de l'exercice 2024, les autres gains ordinaires s'élèvent à 395 156 DT et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 23</b>
Produits sur éléments non récurrents	64 656	678 838
Divers gains ordinaires	-	870
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>64 656</b>	<b>679 708</b>

### ***R-10 Autres pertes ordinaires***

Au cours de l'exercice 2024, les autres pertes ordinaires ont atteint 352 285 DT et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 23</b>
Pertes sur affaires contentieuses	38 281	11 757
Autres pertes ordinaires	314 004	257 513
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>352 285</b>	<b>269 270</b>

### ***R-11 Impôts sur les bénéfices***

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 14 452 013 DT et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 23</b>
Impôt sur les Sociétés	12 969 755	14 450 162
Contribution sociale de solidarité	1 482 258	1 651 447
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>14 452 013</b>	<b>16 101 609</b>

## IX- NOTE SUR LE RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est passé de 1,673 DT en 2023 à 1,549 DT en 2024, soit une diminution de 7,4%.

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net	27 874 059	30 118 490
Nombre d'actions (*)	18 000 000	18 000 000
<b>Résultat par action</b>	<b>1,549</b>	<b>1,673</b>

(\*) Le calcul du nombre d'actions ordinaires en circulation se présente comme suit :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Actions en circulation	Capital
22 août 07	Souscription au capital initial	2 500	100	2 500	250 000
23 févr. 10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100	10 000	1 000 000
16 avr. 10	Augmentation du capital par incorporation de réserves	5 000	100	15 000	1 500 000
29 nov. 12	Augmentation du capital par incorporation de réserves	120 000	100	135 000	13 500 000
29 nov. 12	Réduction de la valeur nominale de l'action	-	1	13 500 000	13 500 000
30 mai 19	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 500 000	1	18 000 000	18 000 000
<b>Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2024</b>				<b>18 000 000</b>	

## X- NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE :

À la date d'arrêtée des comptes de l'exercice 2024, la Direction n'a identifié aucun événement susceptible d'avoir un impact sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

## XI- NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES :

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice de 2024, des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 4 761 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2024, les loyers d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles) pour un montant total de 240 360 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 214 524 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS des charges communes relatives à l'exercice 2024 pour un montant de 123 849 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 147 381 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2024, des prestations informatiques pour un montant de 7 500 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 8 926 DT ;
- La société CITY CARS a conclu, le 05 mars 2019, avec la société CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 2 000 000 DT. Au cours de l'exercice 2024, la société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 40 556 DT (hors TVA) au titre des intérêts au taux de 8%. Le solde des intérêts à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 43 395 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS, au cours des exercices 2022 et 2023, s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT ;

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2024, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 178 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 212 DT ;
- La société CITY CARS GROS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société CITY CARS des pièces de rechange pour un montant de 5 222 218 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2024 ;
- Au cours de l'exercice 2024, la société CITY CARS GROS a versé à la société CITY CARS un montant de 2 498 750 DT au titre des dividendes relatifs à l'exercice 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société LOGISTIC CARS des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT (hors TVA), selon les termes de la convention signée entre les deux parties en date du 1<sup>er</sup> avril 2016. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 4 761 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société LOGISTIC CARS les loyers mensuels des locaux à usage administratif et pour lavage de véhicules pour un montant total de 14 424 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 12 876 DT ;
- La société CITY CARS a conclu, le 1<sup>er</sup> avril 2016, avec la société LOGISTIC CARS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale. La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant, de 11 035 DT (hors TVA) au titre des charges communes relatives à l'exercice 2024. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 13 133 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société LOGISTIC CARS des prestations informatiques pour un montant annuel de 5 000 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 5 951 DT ;
- La société LOGISTIC CARS a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant de 1 736 004 DT (hors TVA), objet de la convention en date du 1<sup>er</sup> mai 2016. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 22 640 DT au 31 décembre 2024 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société HBS Oil Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 8 716 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2024 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société Odéon Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 1 469 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2024 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société Astoria Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 828 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 1 198 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société SYNERGIA Company un véhicule neuf pour un montant de 44 071 DT (hors TVA) ainsi que des frais de réparation de véhicules pour un montant de 2 280 DT (hors TVA), totalement réglés au 31 décembre 2024 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société ESSEYAHA des frais de réparation de véhicules pour un montant de 2 272 DT (hors TVA) ainsi que des pièces de rechange pour un montant de 1 157 DT (hors TVA), totalement réglés au 31 décembre 2024 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société HAYATCOM TUNISIE des frais de réparation de véhicules pour un montant de 15 929 DT (hors TVA) ainsi que des pièces de rechange pour un montant de 8 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 23 955 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société L'AFFICHETTE des frais de réparation de véhicules pour un montant de 2 756 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2024, s'élève à 1 370 DT ;
- La société L'AFFICHETTE a facturé, au 31 décembre 2024, à la société CITY CARS des prestations de services de publicité pour un montant total de 121 050 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 11 901 DT au 31 décembre 2024 ;
- La société CITY CARS a cédé, au cours de l'exercice 2024, à la société HBG Holding 100 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » au prix de 1 330 500 DT, en réalisant une plus-value de 330 500 DT ;
- En février 2020, la société CITY CARS a signé avec la société HBG Holding une convention portant sur le rachat par HBG Holding de 200 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding desdites 200 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la

période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2026, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties ;

- En mars 2020, la société CITY CARS a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR (TIS), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1 000 000 DT.

Les conditions de rémunération de la TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
- Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.

Aucune commission n'a été facturée à la société CITY CARS au cours de l'exercice 2024 dans le cadre de cette convention de gestion ;

- En décembre 2023, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS le droit d'utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d'un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l'exécution de cette convention, la société CITY CARS a versé, en décembre 2023, à la société SYNERGIA Company une avance de 226 800 DT sur les prestations informatiques à fournir au cours de la période contractuelle ;
- En novembre 2024, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services, et ce, pour une durée d'un an, renouvelable annuellement par tacite de reconduction. Les prestations de services relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 6 375 DT (hors TVA).

## XII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE :

Les rubriques suivantes de l'état de flux de trésorerie se détaillent comme suit :

### TR-1 Variations des stocks

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>Variation</u>
Stock Véhicules neufs	39 020 556	64 187 711	25 167 155
Stock Véhicules neufs en transit	62 452 351	48 056 118	(14 396 233)
Stock Pièces de rechange	393 938	486 558	92 620
Stock Lubrifiants	16 531	39 002	22 471
Stock Peintures	134 576	84 709	(49 867)
Stock Travaux en cours	74 348	49 783	(24 565)
<b>Total en DT</b>	<b>102 092 300</b>	<b>112 903 881</b>	<b>10 811 581</b>

### TR-2 Variations des créances clients

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>Variation</u>
Clients Administrations publiques	2 207 466	3 289 723	1 082 257
Clients Sociétés	5 461 276	4 290 800	(1 170 476)
Clients Loueurs	1 960 084	1 493 090	(466 994)
Clients Particuliers	4 654 987	4 104 099	(550 888)
Clients Groupe	455 922	629 650	173 728
Clients Atelier & Magasin	673 869	754 699	80 830
Clients, Retenues de garantie	143 215	16 121	(127 094)
Clients, Effets à recevoir	14 012 484	1 070 118	(12 942 366)
Clients douteux et litigieux	455 276	311 650	(143 626)
Clients, chèques impayés	527	-	(527)
<b>Total en DT</b>	<b>30 025 106</b>	<b>15 959 950</b>	<b>(14 065 156)</b>

### TR-3 Variations des autres actifs courants

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>Variation</u>
État, TVA à récupérer	64 975	19 417	(45 558)
État, crédit de TVA	-	681 324	(681 324)
État, report IS	228 995	-	(228 995)
Charges constatées d'avance	881 580	613 532	(268 048)
Produits à recevoir	265 544	29 413	(236 131)
Autres actifs courants	64 963	46 892	(18 071)
Fournisseurs, avances & acomptes	226 800	253 505	26 705
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300	-
<b>Total en DT</b>	<b>1 733 157</b>	<b>1 644 383</b>	<b>(88 774)</b>

**TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>Variation</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	12 995 653	2 802 206	10 193 447
Fournisseurs d'immobilisations locaux	9 237	4 063	5 174
Fournisseurs étrangers	145 997 493	149 782 580	(3 785 087)
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	405 233	916 085	(510 852)
<b>Sous-Total</b>	<b>159 407 616</b>	<b>153 504 934</b>	<b>5 902 682</b>
Ajustement pour Fournisseurs d'immobilisations	(9 237)	(4 063)	(5 174)
<b>Total en DT</b>	<b>159 389 979</b>	<b>153 500 871</b>	<b>5 897 508</b>

**TR-4.2 Variations des autres passifs courants**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>Variation</b>
Provision pour congés payés	379 789	319 130	60 659
Provision pour prime exceptionnelle	645 251	534 326	110 924
État, impôts et taxes	1 490 974	2 951 111	(1 460 137)
État, IS à payer	-	1 759 475	(1 759 475)
État, contribution sociale de solidarité à payer	1 396 575	1 598 989	(202 414)
CNSS	319 886	279 382	40 504
Divers passifs courants	252 001	251 070	931
Produits constatés d'avance	713 450	938 163	(224 713)
Clients Particuliers, avances et acomptes	4 329 769	1 782 236	2 547 533
Clients Sociétés, avances et acomptes	28 440	52 940	(24 500)
Créditeurs divers	317 155	342 978	(25 821)
Actionnaires, dividendes à payer	85 692	81 739	3 953
<b>Sous-Total</b>	<b>9 958 982</b>	<b>10 891 539</b>	<b>(932 557)</b>
Ajustement pour Actionnaires, dividendes à payer	(85 692)	(81 739)	(3 953)
<b>Total en DT</b>	<b>9 873 291</b>	<b>10 809 800</b>	<b>(936 509)</b>

**TR-5 Trésorerie au début de l'exercice**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2023</b>
Banques créditrices	1 133 288
Chèques à l'encaissement	531 506
Effets à l'encaissement	17 854
Caisses dépenses	1 000
Placements monétaires	67 650 000
Prêt société du Groupe	500 000
<b>Total en DT</b>	<b>69 833 648</b>

**TR-6 Trésorerie à la fin de l'exercice**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2024</b>
Banques créditrices	2 133 285
Banques débitrices	(2 048 493)
Chèques à l'encaissement	170 737
Effets à l'encaissement	127 908
Effets à l'escompte	117 208
Caisses dépenses	1 000
Placements monétaires	73 250 000
Prêt société du Groupe	500 000
<b>Total en DT</b>	<b>74 251 645</b>

# ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**  
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2024	
	Valeur Brute au 31/12/2023	Acquisitions 2024	Cessions 2024	Valeur Brute au 31/12/2024	Amort. Cumulé au 31/12/2023	Dotations 2024	Amort. Actifs. Cédés		Amort. Cumulé au 31/12/2024
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>									
Logiciels informatiques	654 770	20 632	-	675 402	650 558	5 946	-	656 504	18 898
Logiciels informatiques encours	-	180 765	-	180 765	-	-	-	-	180 765
<i>Total Immobilisations Incorporelles</i>	<i>654 770</i>	<i>201 397</i>	<i>-</i>	<i>856 167</i>	<i>650 558</i>	<i>5 946</i>	<i>-</i>	<i>656 504</i>	<i>199 663</i>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	1 028 604	73 742	-	1 102 344	372 470
Construction en dur - Le Kram	7 430 887	-	-	7 430 887	2 848 507	371 544	-	3 220 051	4 210 836
Construction légère - Le Kram	746 342	-	-	746 342	572 196	74 634	-	646 830	99 512
Matériel et outillage 15%	813 193	144 226	-	957 419	684 494	38 084	-	722 578	234 841
Matériel et outillage 10%	124 413	-	-	124 413	95 383	12 441	-	107 824	16 589
Agen., Aménagements et installations générales	292 752	20 857	-	313 609	249 186	8 794	-	257 980	55 629
Agen., Aménagements et installations générales - Le Kram	1 184 289	182 804	-	1 367 093	403 328	127 922	-	531 250	835 843
Matériel de transport de personnes	2 239 635	-	-	2 239 635	1 067 256	298 705	-	1 365 961	873 674
Matériel de transport de biens	81 420	-	-	81 420	32 215	16 284	-	48 499	32 921
Mobilier et matériel de bureaux	497 212	24 617	-	521 829	437 413	30 338	-	467 751	54 078
Matériel informatique	686 544	29 114	-	715 658	543 345	81 630	-	624 975	90 683
Agen., Aménagements et installations générales - en cours	-	41 009	-	-	-	-	-	-	41 009
<i>Total Immobilisations Corporelles</i>	<i>21 559 353</i>	<i>442 627</i>	<i>-</i>	<i>22 001 980</i>	<i>7 961 927</i>	<i>1 134 116</i>	<i>-</i>	<i>9 096 043</i>	<i>12 905 937</i>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS EN DT</b>	<b>22 214 123</b>	<b>644 024</b>	<b>-</b>	<b>22 858 147</b>	<b>8 612 485</b>	<b>1 140 062</b>	<b>-</b>	<b>9 752 547</b>	<b>13 105 600</b>

## ANNEXE II

### TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2024

RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT (en DT)	B	42 326 072
------------------------------------------------------	---	------------

#### I- RÉINTÉGRATIONS :

##### Charges non déductibles

Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
Charges et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
Charges relatives aux véhicules de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	6 265
Cadeaux et frais de réception :	-
• Non déductibles ;	-
• Excédentaires.	129 183
Commissions, courtages, ristournes commerciales, vacations et honoraires non déclarés	-
Dons et subventions :	-
• Non déductibles ;	-
• Excédentaires.	-
Les jetons de présence dépassant les frais de présence	-
Abandon de créances non déductibles	-
Pertes de change non réalisées en 2024	5 798
Gains de change non réalisés en 2023	568 672
Rémunérations excédentaires des titres participatifs	-
Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-
Moins-values de cessions de titres OPCVM provenant de la distribution de bénéfices	-
Impôts directs supportés au lieu et place d'autrui	-
Taxes sur les voyages	600
Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	80 223
<b>Amortissements non déductibles</b>	
Véhicule de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	90 980
Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-
<b>Provisions</b>	
Provisions non déductibles :	-

* Provisions pour risques et charges	385 466
* Provisions pour indemnités de départ à la retraite	16 493
* Provisions pour créances douteuses	143 626

Provisions déductibles :

* Provisions pour créances douteuses	-
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	-
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	5 657
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

**Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés :**

Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales	-
Plus-values de cessions d'actifs non comptabilisées ou insuffisamment comptabilisées	-

**Autres réintégrations :**

* Assurance groupe	215 776
* Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	49 786
* Autres	318 910

<b>TOTAL RÉINTÉGRATIONS (en DT)</b>	<b>2 017 435</b>
-------------------------------------	------------------

**II- Déductions :**

Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger	-
Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	10 359
Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (créances douteuses)	-
Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (risques et charges)	98 103
Autres déductions :	
* Gains de change non réalisés en 2024	571 522
* Pertes de change non réalisées en 2023	6 339

<b>Résultat fiscal avant déduction des provisions</b>	<b>43 657 184</b>
-------------------------------------------------------	-------------------

Provisions pour créances douteuses	-
Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	-
Provisions pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse	-
Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

<b>Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des amortissements différés</b>	<b>43 657 184</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

**III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :**

Déduction des déficits reportés	-
Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	-

<b>Résultat fiscal après déduction des déficits et des amortissements différés</b>	<b>43 657 184</b>
------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

**IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :**

Dividendes et assimilés	3 594 069
Plus-values de cessions des actions cotées à la bourse	-
Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles	6 673

**V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :**

<b>VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la quote-part des bénéfices provenant de l'exploitation déductible :</b>	-
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

<b>VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation :</b>	<b>40 056 442</b>
---------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Déduction pour réinvestissement exonéré	3 000 000
-----------------------------------------	-----------

<b>RÉSULTAT IMPÔSABLE (en DT)</b>	<b>B</b>	<b>37 056 442</b>
Impôts sur les sociétés (35%)		<b>12 969 755</b>
Contribution sociale de solidarité à payer en 2024 (4%)		<b>1 482 258</b>
Crédit d'impôt 2023		749 721
Crédit CSS 2023		85 682
Acomptes provisionnels payés en 2024		8 040 519
Avance sur importation payée en 2024		-
Retenues à la source opérées en 2024		4 408 509
IS provisoire payé en 2024		-
Report IS 2024		<b>228 995</b>
CSS provisoire payée en 2024		<b>1 418 690</b>
Report CSS 2024		<b>22 115</b>

### ANNEXE III

#### ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b><u>1- Engagements donnés</u></b>						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnements :						
Cautions provisoires	1 500	1 500				
Cautions définitives	477 646	477 646				
Cautions douanières	447 000	447 000				
. Aval						
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissements						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>	33 450 413	33 450 413				
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) Lettres de crédit (fournisseurs étrangers)</i>	35 746 537	35 746 537				
<i>g) ...</i>						
<b>Total</b>	<b>70 123 096</b>	<b>70 123 096</b>	-	-	-	-
<b><u>2- Engagements recus</u></b>						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnement						
Aval	6 979	6 979				
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissement						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>						
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) ...</i>						
<b>Total</b>	<b>6 979</b>	<b>6 979</b>	-	-	-	-
<b><u>2- Engagements réciproques</u></b>						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
. Etc.						
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

**Remarque** - Toute la gamme de véhicules KIA est garantie pour 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est remboursée par le constructeur des véhicules KIA en Corée du Sud.

*ANNEXE IV*

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2023 (en DT)</b>	<b>18 000 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>108 551</b>	<b>13 000 000</b>	<b>-</b>	<b>21 097 705</b>	<b>30 118 490</b>	<b>84 124 746</b>
<b>Affectation du résultat 2023 (PV AGO du 24 mai 2024) :</b>								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	30 118 490	(30 118 490)	-
* Affectation en réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-
* Affectation en réserve pour réinvestissement exonéré	-	-	-	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(22 500 000)	-	<b>(22 500 000)</b>
Résultat 2024	-	-	-	-	-	-	27 874 059	<b>27 874 059</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2024 (en DT)</b>	<b>18 000 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>108 551</b>	<b>16 000 000</b>	<b>-</b>	<b>25 716 195</b>	<b>27 874 059</b>	<b>89 498 805</b>

**ANNEXE V**

**SCHEMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION**

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	Exercice 2024	Exercice 2023
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	364 611 786	Coût d'achat des marchandises vendues	(311 301 669)	Marge commerciale	53 310 117	53 529 058
Marge commerciale	53 310 117	Autres charges externes	(8 226 709)			
<b>Total</b>	<b>53 310 117</b>	<b>Total</b>	<b>(8 226 709)</b>	<b>Valeur Ajoutée brute</b>	<b>45 083 408</b>	<b>46 811 676</b>
Valeur Ajoutée brute	45 083 408	Impôts et taxes	(1 196 249)			
		Charges de personnel	(4 618 170)			
		<b>Total</b>	<b>(5 814 419)</b>	<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>39 268 988</b>	<b>41 532 991</b>
Excédent Brut d'Exploitation	39 268 988	Autres charges ordinaires	(352 285)			
Autres produits ordinaires	64 656	Charges financières nettes	(3 711 368)			
Produits des placements	8 613 133	Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 557 053)			
Transferts et reprises de charges		Impôts sur le résultat	(14 452 012)			
<b>Total</b>	<b>47 946 778</b>	<b>Total</b>	<b>(20 072 718)</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>27 874 059</b>	<b>30 118 490</b>
Résultat des activités ordinaires	27 874 059	Résultat des activités ordinaires	27 874 059			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
<b>Total</b>	<b>27 874 059</b>	<b>Total</b>	<b>27 874 059</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>27 874 059</b>	<b>30 118 490</b>

**CITY CARS S.A.**  
**RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,*

**Rapport sur l'audit des états financiers**

---

***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers de CITY CARS S.A. (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 89.498.805 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 27.874.059 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

## **1) Prise en compte des revenus**

### ***a) Risques identifiés***

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à 364.236.860 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat (se référer à la Note VIII-R1 des états financiers). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par la Société.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par la Société après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

## **2) Évaluation des stocks**

### ***a) Risques identifiés***

Les stocks de la Société se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 102.077.229 DT au 31 décembre 2024 et ils représentent environ 39% du total des actifs.

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note V des états financiers, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par la Société à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

#### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par la Société pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété de la Société, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers.

#### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

---

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 13 mai 2025

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT - GEM  
Abderrazak GABSI, Associé**

**P/ AMC ERNST & YOUNG  
Fehmi LAOURINE,  
Associé**

**CITY CARS S.A.**  
**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,*

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)**

---

- 1) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2024, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société LOGISTIC CARS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 11.035 DT (hors TVA).
- 2) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS, un contrat de domiciliation en vertu duquel CITY CARS S.A. met à la disposition de la société LOGISTIC CARS une partie de son siège afin de lui permettre de réunir régulièrement ses organes de gestion et d'administration et d'installer les services nécessaires à la tenue, la conservation et la consultation des registres et documents. Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2024.
- 3) En décembre 2010, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2024, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société CITY CARS GROS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 123.849 DT (hors TVA).
- 4) La société LOGISTIC CARS a facturé, au cours de l'exercice 2024, à CITY CARS S.A. diverses ventes et prestations de services pour un montant total de 1.736.004 DT (hors TVA), s'analysant comme suit :
  - Droits d'entrée et prise en charge des véhicules neufs pour un montant de 186.445 DT (hors TVA) ;
  - Lavage de véhicules neufs pour un montant de 42.614 DT (hors TVA) ;
  - Livraison et mise en main de véhicules neufs pour un montant de 123.935 DT (hors TVA) ;
  - Ventes de plaques constructeur et d'immatriculation de véhicules neufs pour un montant de 141.652 DT (hors TVA) ;
  - Préparation et mise en route de véhicules neufs pour un montant de 159.810 DT (hors TVA) ;

- Stockage de véhicules neufs pour un montant de 1.024.197 DT (hors TVA) ; et
- Ventes de carburant pour un montant de 57.351 DT (hors TVA).

La dette de CITY CARS S.A. envers la société LOGISTIC CARS, résultant de ces ventes de biens et services, s'élève à 22.640 DT au 31 décembre 2024.

- 5) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS un contrat de location de locaux pour lavage de véhicules et à usage administratif, moyennant un loyer mensuel de 1.202 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14.424 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2024.
- 6) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société LOGISTIC CARS un montant de 5.000 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 7) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS un contrat de location d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles), moyennant un loyer mensuel de 20.030 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 240.360 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2024.
- 8) La société CITY CARS GROS a facturé à CITY CARS S.A. des ventes de pièces de rechange pour un montant de 5.222.218 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2024.
- 9) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société CITY CARS GROS un montant de 7.500 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 10) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2024, à la société CITY CARS GROS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au titre des frais de domiciliation du siège social.
- 11) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2.000.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Le compte de cette filiale présente, au 31 décembre 2024, un solde débiteur de 500.000 DT (en principal). Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 40.556 DT (hors TVA).
- 12) En mars 2020, CITY CARS S.A. a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR - TIS (société apparentée), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de la société TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
- Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.

Aucune commission de gestion n'a été facturée par la société TIS à CITY CARS S.A. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- 13) CITY CARS S.A. a cédé, au cours de l'exercice 2024, à la société HBG Holding 100.000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » pour un montant de 1.330.500 DT, en réalisant une plus-value de 330.500 DT.
- 14) En février 2020, CITY CARS S.A. a signé avec la société HBG Holding une autre convention portant option de rachat par cette dernière d'un deuxième lot de 200.000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding de ce deuxième lot de 200.000 actions détenues par CITY CARS S.A. dans le capital de la société apparentée « AL HIDAYA Agricole », est prévu pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2026, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties.
- 15) En décembre 2023, CITY CARS S.A. a signé avec la société « SYNERGIA Company » une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS S.A. le droit d'utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d'un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l'exécution de cette convention, CITY CARS S.A. a versé à la société « SYNERGIA Company » une avance de 226.800 DT sur les prestations de services à fournir durant la période couverte par cette convention.
- 16) En novembre 2024, CITY CARS S.A. a signé avec la société « SYNERGIA Company » une convention de prestation de services, et ce, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite de reconduction. Les prestations de services relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à 6.375 DT (hors TVA).
- 17) La société L'AFFICHETTE a facturé, au cours de l'exercice 2024, à CITY CARS S.A. des prestations de services de publicité pour un montant total de 121.050 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces prestations, s'élève à 11.901 DT au 31 décembre 2024.

## **II. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants**

---

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération du Directeur Général se compose des éléments suivants : douze salaires mensuels et une prime exceptionnelle (dont le montant au titre de l'exercice 2024 a été fixé, par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 22 avril 2025, à quatre salaires mensuels).
- Le Directeur Général bénéficie, en outre, de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, une assurance groupe, un quota mensuel de carburant, des tickets restaurant et la prise en charge des factures de téléphone ;
- Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisés en charges de l'exercice 2024 pour un montant brut de 103.125 DT, sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice 2023.

- 2) Les charges encourues par CITY CARS S.A. au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2024, se résument comme suit :

	<b>Directeur Général</b>	<b>Administrateurs</b>
Salaires, primes et indemnités	514.085	-
Charges sociales légales	181.242	-
Avantages en nature	10.558	-
Jetons de présence	-	103.125
<b>Total en DT</b>	<b>705.885</b>	<b>103.125</b>

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 13 mai 2025

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT - GEM**  
*Abderrazak GABSI, Associé*

**P/ AMC ERNST & YOUNG**  
**Fehmi LAOURINE,**  
*Associé*